



Marquons les Côtes-d'Armor
par l'innovation sociale

APPEL A COMPETENCES

Cycle de prototypage de l'incubateur TAG22

CAHIER DES CHARGES

Août 2019

Côtes d'Armor



Tag22, dispositif porté par : Réseau Interactif des Champs de l'Économie Sociale et Solidaire
Pays de Saint-Brieuc – 21, boulevard Clémenceau - 22000 Saint-Brieuc 02 96 52 19 69 - contact@richess.fr
SIRET 530 482 132 000 20 – APE : 94.99Z

Table des matières

1. Cadre général de l'action	3
a. Présentation du dispositif TAg22	3
b. Présentation du parcours « Incubateur ».....	3
c. Caractéristiques des projets intégrant le dispositif « Incubateur ».....	3
2. Cadre général de l'intervention	4
a. Modalités d'accueil et d'organisation.....	4
b. Modalités logistiques.....	4
c. Modalités pédagogiques.....	4
d. Modalités administratives et financières.....	5
3. Cadre général et réglementaire de l'appel à compétences.....	5
a. Les ateliers thématiques.....	6
b. Le pack expertise	6
c. Modalités de soumission de la proposition.....	7
d. Critères d'appréciation des offres	7

1. Cadre général de l'action

a. Présentation du dispositif TAg22

TAg22 est un dispositif départemental créé pour favoriser l'émergence et le développement d'innovations sociales, sociétales et environnementales sur le département des Côtes d'Armor.

Pour cela, TAg22 a développé 3 parcours :

- L'Idéateur : parcours d'accompagnement de porteurs de projet au stade de l'idée (émergence).
- L'Incubateur : parcours d'accompagnement de porteurs de projet d'innovation sociale et d'économie sociale et solidaire au stade du prototypage (prototypage et lancement).
- Le Révélateur : parcours d'accompagnement des territoires pour développer des projets d'innovation sociale et d'économie sociale et solidaire sur leur territoire.

TAg22 lance son appel à candidature dont l'objet est de trouver des compétences externes pour répondre à son offre de services dans le cadre de l'incubateur.

b. Présentation du parcours « Incubateur »

L'offre de l'incubateur repose sur un accompagnement adapté à chaque projet et une mise en réseau avec l'ensemble des partenaires.

Le parcours d'incubation vise à faire évoluer le projet jusqu'à sa maturité. A ce titre, les porteurs de projet bénéficient notamment :

- D'un appui technique et méthodologique spécialisé sous la forme d'ateliers collectifs
- D'un accompagnement individualisé pour la mobilisation de moyens indispensables à la formalisation et à la consolidation du projet
- D'une dynamique collective et de co-développement
- D'une mise en réseau avec des partenaires complémentaires (réseaux de l'innovation sociale, partenaires techniques, partenaires financiers, etc.)
- D'un accompagnement à la recherche de financements (directs ou indirects)

Le parcours d'incubation se décompose en 2 phases : le prototypage et le lancement d'une durée de 6 mois chacune. Ce parcours est rythmé par des séances individuelles et collectives, des ateliers, des comités, des rencontres partenaires/entrepreneurs/experts etc.

c. Caractéristiques des projets intégrant le dispositif « Incubateur »

TAg22 recrute des projets qui :

- Ont une vocation à être ou devenir des projets collectifs
- Contribuent à la résolution d'une problématique sociale, sociétale et/ou environnementale

TAg22, dispositif porté par : Réseau Interactif des Champs de l'Économie Sociale et Solidaire
Pays de Saint-Brieuc – 21, boulevard Clémenceau - 22000 Saint-Brieuc 02 96 52 19 69 - contact@richess.fr
SIRET 530 482 132 000 20 – APE : 94.99Z

- Développent une activité innovante et/ou une activité d'utilité sociale
- Reposent sur un modèle économique pérenne
- Visent à créer des emplois en Bretagne et plus particulièrement des Côtes d'Armor.

Les projets qui intègrent le parcours « Incubateur » sont recrutés par un comité de sélection : les critères de recrutement sont les suivants :

- Le potentiel d'innovation sociale, sociétale, environnemental et / ou la réponse à un besoin avéré du territoire
- La capacité du porteur à mener à bien son projet
- La pertinence du modèle économique
- L'envergure du projet et son potentiel d'emploi
- Le modèle de gouvernance, les valeurs et le sens de l'action

2. Cadre général de l'intervention

a. Modalités d'accueil et d'organisation

L'incubateur dispose de 3 lieux d'accueil : Dinan, Moncontour et Loudéac. Les ateliers collectifs se dérouleront sur l'un des trois sites.

La capacité d'accueil lors des séances collectives est de 16 porteurs de projet maximum. TAg22 se réserve le droit d'annuler et de reprogrammer la séance dans le cas où le nombre d'inscrits serait inférieur à 3 personnes.

TAg22 se charge de la convocation des stagiaires et du suivi des inscriptions ainsi que de la communication pour informer le tissu associatif local de l'existence de ses ateliers.

L'organisation d'une journée atelier collectif se décompose comme tel : début 9h30, fin 17h30 avec une pause déjeuner d'une heure. La durée d'un atelier collectif dure 7 heures.

b. Modalités logistiques

Les espaces de coworking sont équipés d'un vidéoprojecteur et d'un paperboard. Le formateur devra apporter tout autre matériel nécessaire à la réalisation de la prestation.

Les supports pédagogiques sont élaborés et photocopiés par le formateur.

c. Modalités pédagogiques

En amont :

Pour assurer la cohérence et la qualité du dispositif TAg22 prévoit un temps d'échange individualisé avec les partenaires pour préparer l'intervention, faire le lien avec ce qui a déjà été abordé et préciser le contenu attendu. Ce temps d'échange est également pour vous un moyen de faire part de vos besoins et / ou demande d'information complémentaire. TAg22 enverra aux partenaires retenus par le présent appel à candidature une présentation des projets permettant ainsi de mieux connaître les stagiaires et d'adapter vos

interventions.

En aval :

TAg22 prévoit deux types d'évaluation du parcours :

- L'évaluations « à chaud » : à la suite des ateliers les porteurs de projet remplissent un questionnaire pour mesurer la satisfaction des porteurs de projet au regard des besoins exprimés. Les évaluations pourront être transmises au partenaire sur simple demande.
- L'évaluation « à froid » : TAg22 prévoit dans son parcours des « points d'étapes » permettant de faire des bilans intermédiaires pour évaluer le parcours, son rythme, la qualité des contenus en fonction des besoins exprimés par les porteurs de projet.

d. Modalités administratives et financières

En amont :

TAg22 enverra aux partenaires retenus par ce présent appel à candidature, une convention partenariale qui précisera le cadre de l'intervention.

Le jour J :

TAg22 fournira pour la réalisation de la prestation :

- La feuille d'émargement
- Le document d'évaluation de l'atelier

En aval :

Le paiement des prestations sera effectué sur présentation de la facture une fois la prestation réalisée selon les modalités suivantes :

- Les ateliers thématiques : Les intervenants retenus dans ce présent appel à candidature pour l'animation d'atelier seront indemnisés à hauteur de 700 euros la journée net de taxe. Ce forfait comprend l'ensemble des coûts externes y compris les frais de déplacements.
- Le pack expertise : un forfait de 2 rendez-vous d'expertise d'1h30 est proposé aux porteurs de projet. Coût de 100 euros net de taxe par rendez-vous. Ce forfait comprend l'ensemble des coûts y compris les frais de déplacement. Les demandes d'expertises devront faire l'objet d'une validation préalable en comité « bilan revue de projet » et seront programmées par le chargé de mission de l'incubateur.

3. Cadre général et réglementaire de l'appel à compétences

La réalisation de cette mission est cofinancée par l'Etat, la Région Bretagne, le FEDER, fonds européen. En conséquence, le prestataire retenu devra respecter certaines obligations liées à l'utilisation des Fonds structurels conformément aux prescriptions de la législation, notamment l'apposition de logos (envoyés par mail par TAg22) sur ses supports de cours et de communication.

a. Les ateliers thématiques

TAg22 propose un cycle d'ateliers mis en œuvre par des personnes ressources externes.

Ce cycle d'ateliers, objet de l'appel à compétences, est composé d'une série de 12 interventions planifiées sur 6 mois et décomposées en lots. La présente consultation d'août 2019 concerne les lots de 1 à 12.

Chacun des lots se déroule de la manière suivante :

- Thèmes
- Dates
- Objectifs détaillés

Les dates des ateliers ont été définies dans un souci de cohérence du parcours. Les éventuelles incompatibilités de dates devront être anticipées dès la réponse à cet appel à candidature afin de reprogrammer l'atelier.

Au niveau des contenus et des outils, ils sont donnés à titre indicatif pour conserver la cohérence du déroulé pédagogique. Ils ne sont pas exhaustifs, vos propositions seront largement prises en compte.

Ces ateliers ont été planifiés dans le cadre d'un parcours. Les objectifs des ateliers sont que les participants puissent transférer les connaissances acquises et les rendre opérationnelles dans le cadre de la construction de leur projet entrepreneurial. Chaque séquence portera, autant que possible, sur un corpus théorique et une mise en œuvre pratique avec des outils et un format d'application concret aux projets développés. L'accent sera porté sur les échanges entre le formateur et les stagiaires, sur les études de cas, les exemples tirés de l'ESS, les outils fournis ainsi que les méthodologies.

b. Le pack expertise

Le pack expertise est complémentaire à l'accompagnement individuel des porteurs de projet (ou groupe de porteurs de projet) réalisé dans le cadre de l'incubateur. Il est proposé lorsque le projet nécessite une étude plus approfondie dans les domaines suivants : juridique, fiscal, social, droit commercial, règlementation, assurance, etc. Il a pour objet d'apporter aux porteurs de projet un conseil d'expert permettant de lever certains freins et d'optimiser l'accompagnement dans le cadre de l'incubateur.

La présente consultation concerne le lot 13

Les demandes d'expertises se feront à l'initiative du chargé de mission incubateur au regard des besoins et des attentes identifiés et devront faire l'objet d'une validation préalable en comité « bilan revue de projet ».

Le chargé de mission se charge d'organiser la rencontre et d'accompagner si besoin les porteurs de projet aux rendez-vous d'expertise.

Les modalités de l'accompagnement sont données à titre indicatif. Elles ne sont pas exhaustives et peuvent faire l'objet de nouvelles propositions dans la limite des modalités financières fixées dans le point précédent.

c. Modalités de soumission de la proposition

Le/la candidat.e soumettra une proposition écrite pour un ou plusieurs lots comportant :

- Une note méthodologique par lot :
 - o Objectifs
 - o Déroulé pédagogique
 - o Méthodes pédagogiques utilisées
 - o Outils utilisés

- Les livrables
 - o CV des intervenants - Merci de préciser le nom et les coordonnées de la personne référente pour cet appel à compétences si différents des intervenants.
 - o Supports pédagogiques utilisés (power point, outils ...)

Date limite de retour des propositions par message électronique

Lundi 9 septembre 2019 Midi

à l'adresse suivante incubateur@tag22.bzh

avec la mention au début dans l'objet du mail : [AC – TAg22] – LOT XX

Nom et coordonnées de la personne référente de la consultation :

Adrien ARNAUD Coordinateur Incubateur TAg 22

incubateur@tag22.bzh

06 73 22 24 36

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès d'Adrien ARNAUD
avant le 2 septembre 2019.

d. Critères d'appréciation des offres

- Qualité de présentation de la proposition (20 points) : Dossier complet, Précision et clarté de la note méthodologique, acceptation du prix proposé.

- Compréhension des enjeux et attendus de la mission (40 points) : Compréhension, reformulation des enjeux de la thématique ; Méthode d'animation : participative, créative, etc. ; Outils utilisés pour l'appropriation par les bénéficiaires ; Originalité, initiatives, plus-values ;

- Expériences et références sur des missions similaires (40 points) : Compétences techniques vis-à-vis des axes de la thématique ;
Expériences sur le même secteur d'activité ;
Connaissance des acteurs de l'écosystème ESS des Côtes d'Armor ;

TAg22, dispositif porté par : Réseau Interactif des Champs de l'Économie Sociale et Solidaire
Pays de Saint-Brieuc – 21, boulevard Clémenceau - 22000 Saint-Brieuc 02 96 52 19 69 - contact@richess.fr
SIRET 530 482 132 000 20 – APE : 94.99Z

Pour chacun des lots, la proposition qui obtiendra le plus grand nombre de points sera retenue. Les proposant seront informés, dans les jours suivants la date limite de proposition, des suites réservées à leur dossier.

<u>Lot</u>	<u>Thèmes abordés</u>	<u>Objectifs détaillés</u>	<u>Dates 2019 - 2020</u>
1	Intelligence collective	<p>Réussir un projet collectif Méthodes, outils et techniques pour construire son plan d'actions. Construction d'une stratégie collective de développement.</p> <p>Découvrir les outils collaboratifs Connaissance et prise en main d'outils numériques collaboratifs</p>	<u>19 septembre</u>
2	Gestion de projet	<p>Planifier un projet Méthodologie de gestion de projet et du temps. Connaissance et prise en main d'outils de gestion de projet (étape par étape, avec planification dans le temps)</p> <p>Intégrer les outils de gestion de projet Proposition d'outils de gestion du temps et de projet (diagramme de GANTT, Business Plan, CANVAS....)</p>	<u>26 septembre</u>
3	Notions et modèles économiques	<p>Notions de base en gestion Différencier un bilan, un compte de résultat et la trésorerie. Qu'est-ce qu'une immobilisation ? BFR ? Massa salariale ? Coûts fixes, variables, directs, indirects ? Dotation aux amortissements ? Acquérir le vocabulaire technique liées aux notions comptables.</p> <p>Construire son modèle économique Modèles classiques et hybrides. Exemples et mises en application (activités, diversification, sources de financement, seuil de rentabilité)</p>	<u>1 octobre</u>
4	Offre et Innovation	<p>Formaliser une offre commerciale socialement innovante Concevoir son business model dans le champ de l'ess et de l'innovation sociale</p> <p>Construire et mettre en place son offre Concevoir son hypothèse d'offre avec les valeurs ESS. Formuler arguments commerciaux. Savoir calculer une marge, fixer un prix. Restitution collective, Atelier en groupe, expérimentation, prototypage.</p>	<u>15 octobre</u>
5	Cadre juridique, social et fiscal	<p>Insérer son projet dans un cadre juridique et statutaire Choisir une forme juridique adaptée à son projet, rédaction des statuts, conformité au cadre juridique, évaluation de la fiscalité, processus et coût d'immatriculation.</p> <p>Comprendre le cadre juridique, social et fiscal des entreprises de l'ESS Cadre réglementaire général, normes européennes d'application obligatoires, spécificités par secteurs d'activité. Statuts juridiques de l'ESS. Fiscalité des entreprises de l'ESS.</p>	<u>29 Octobre</u>
6	Fonctionnement de l'entreprise	<p>Organiser et outiller l'entreprise Organisation du travail, gestion administrative et financière de l'entreprise, droit social, notions RH, outils de comptabilité et gestion...</p> <p>Mettre en place une organisation interne viable Schéma d'organisation, estimation des besoins humains, identifier les besoins en formation et compétences, estimer les besoins en matériel et de la durée d'amortissement.</p>	<u>12 Novembre</u>
7	Stratégie marketing et commerciale	<p>Stratégie marketing Savoir analyser des cibles et besoins des différents clients. Construire une stratégie marketing Transposer la stratégie marketing</p> <p>Stratégie marketing social Comment analyser son offre ? Sa demande ? Son marché ? Connaissance des besoins sociaux et sociétaux : les acteurs, les indicateurs, les données, les analyses. Définir sa stratégie marketing social.</p>	<u>26 Novembre</u>

8	Etude territoriale de marché	<p><u>Etude de marché</u> Construction problématique et formulaire d'enquête terrain. Objectif, méthode, ressources (questionnaire, données quantitatives et qualitatives). Confrontation réel et hypothèses, expérimentation, réajustement.</p> <p><u>Diagnostic de territoire</u> Cartographie des acteurs du territoire (ESS), leurs missions, leurs objectifs et leurs interactions dans le champ. Connaissance des réseaux et des ressources existantes.</p>	<u>10 Décembre</u>
9	Communication et postures entrepreneuriales	<p><u>Savoir se présenter à l'oral et à l'écrit</u> Techniques d'expression orale, définition et enjeux. Adapter son discours selon la cible.</p> <p>Techniques de communication, postures d'entrepreneur Méthodologie, exemples d'éléments de langage et exercices collectifs.</p> <p>Rédiger son story-telling. Pitcher son projet <u>Communiquer et décider de façon collective</u> En interne et en externe. Méthodologie, exemples et exercices collectifs</p>	<u>7 Janvier</u>
10	Budget et prévisionnel	<p><u>Mon budget et ma trésorerie</u> Construire son budget prévisionnel, son Chiffre d'Affaire, sa Marge Brute, ses coûts fixes, variables, directs, indirects. Calcul de la masse salariale, dotation aux amortissements</p> <p><u>Réaliser son budget</u> Mise en application avec les projets des groupes incubés dans le TAg. (tableau de bord, prévisionnel à 3 ans, seuil de rentabilité du projet...)</p>	<u>21 Janvier</u>
11	Plan de financement	<p><u>Financer son projet</u> Outils pour construire son prévisionnel financier Plan de financement initial, plan de trésorerie, BFR. Exemples de bilan, de compte de résultat commentés Construire un prévisionnel financier à partir de cas concret ou pratiques.</p> <p><u>Réaliser son plan de financement</u> Mise en application avec les projets des groupes incubés dans le TAg. Chiffrer les besoins en financement, Ident</p>	<u>4 Février</u>
12	Présentation financière	<p><u>Présenter son projet à des acteurs financiers</u> Comment présenter son dossier à des financeurs ? Environnement des acteurs de l'ess, la recherche de financement public et privé (collectivités, banques, grandes entreprises...).</p> <p>Identifier les acteurs institutionnels, financeurs et partenaires de son projet.</p> <p>Quelles sont les logiques des acteurs de financement ? (Aides / subventions) Quelles sont les temporalités de versement d'aides ?</p> <p><u>Posture entrepreneuriale</u> Mise en application avec les projets des groupes incubés dans le TAg.</p>	<u>18 Février</u>
13	Pack Expertise	<p><u>Expertise avec un groupe de porteurs de projet</u> Clarification préalable de la demande et formulation d'un objectif clair. 2 sessions d'1h30 par groupe de porteurs de projet prises en charge par le TAg22. Bilan par entretien téléphonique.</p>	<u>A la demande de l'équipe TAg 22 (du 01/09/2019 au 31/08/2020)</u>